

COMMISSION JEUNESSE

PROCÈS-VERBAL

LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2009 À 9 H

Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES : Monsieur Alain Riel, conseiller du district 3 et coprésident de la commission
Monsieur Frank Thérien, conseiller du district 1
Madame Marie-Noële St-Pierre, agente Commission jeunesse
Madame Christina-Eleni Papadopoulos
Madame Carine Gosselin-Papadopoulos
Madame Maxine Godin-Gravel
Madame Marjolaine Beauséjour
Monsieur Alexis Harvey
Monsieur Marc-Antoine Leblanc
Monsieur Samuel Langevin
Madame Jasmine Laperrière
Madame Camille Potvin

ABSENCES : M. Luc Angers, conseiller du district 11
Madame Sophie Reinhard
Madame Valérie Ouimet
Madame Cansu Koç
Madame Libana Kassab

1. Mot du président

Carine Gosselin-Papadopoulos souhaite la bienvenue aux membres avant l'arrivée du président, monsieur. Alain Riel.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Marjolaine Beauséjour, appuyé par Samuel Langevin, d'adopter l'ordre du jour après avoir retiré le point 4.1.

Adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2009

Les membres font une lecture du procès-verbal.

Proposé par Alexis Harvey, appuyé par Marjolaine Beauséjour, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 juin dernier.

Adopté.

4. Parole au public

4.1 Présentation de Jeffrey Greetham (projet sur la paix)

Point retiré.

4.2 Lettre d'appui de Sylvain Dupras (Journal Pont inter-génération)

Marie-Noële fait part aux membres de la demande reçue de la part de M. Sylvain Dupras, directeur de l'information chez Transcontinental Medias Outaouais dans le cadre du projet « Journal intergénérationnel Le Pont ». Le Pont est un journal dans lequel des jeunes écrivent sur les 50 ans et plus, et vice-versa. C'est un projet intergénérationnel unique, question de permettre aux générations de mieux se connaître, le tout étant parrainé par les Amis de l'Étudiant Outaouais, un organisme sans but lucratif qui publie l'Étudiant Outaouais.

Les membres sont en accord avec ce projet.

Un document est présenté aux membres et une décision sera prise à la partie huis clos.

4.3 Claude Beaulieu (Nicolas-Gatineau projet 69-15)

Marie-Noële présente aux membres le projet 6-9-15 en référence à la réussite scolaire versus les entrepreneurs qui s'engagent à ne pas faire travailler les élèves du secondaire plus de 6 heures pendant la semaine scolaire, soit jamais dépasser 9 heures p.m. et pas plus de 15 heures par semaine. Les partenaires choisis pour appuyer ce projet sont la Commission scolaire des Draveurs, la Commission jeunesse, la Chambre de commerce ainsi que la Caisse Desjardins (appui financier).

Un document signé par Claude Beaulieu, directeur de la Polyvalente Nicolas-Gatineau et responsable du projet « Réussite scolaire 6-9-15 », est remis aux membres

Ce projet constitue à recevoir une lettre d'appui de la Commission jeunesse.

Une décision sera prise à la partie huis clos.

5. Huis clos

Voir le procès-verbal de la partie huis clos.

6. Points d'information

6.1 « Mets l'accent sur tes études »

Un dépliant a été produit et sera distribué cette semaine et inséré dans les agendas scolaires.

6.2 Fiche du membre

Les membres vont recevoir une fiche à remplir et à retourner à Marie-Noële.

6.3 SEVEC

La SEVEC est un organisme à but non lucratif. Le but de ce programme est de permettre à la Commission jeunesse de présenter un projet en anglais afin de favoriser le bilinguisme. Si la Commission jeunesse démontre un intérêt face à cette activité, un membre de cet organisme (SEVEC) est disponible à venir présenter son projet.

Suite aux discussions et commentaires partagés au niveau des membres, il a été convenu de penser à une idée de projet intéressant qui toucherait les jeunes de 12 à 17 ans. Ce point sera remis à l'ordre du jour lors d'une prochaine rencontre.

6.4 Présentation d'un organisme jeunesse : CFER

Il est proposé par Marie-Noële que lors des rencontres de la Commission jeunesse, qu'un organisme jeunesse puisse venir se présenter. Cette initiative est dans le but de mieux connaître les partenaires. Une période de 15 à 20 minutes pourra leur être allouée afin de faire leur présentation.

Malheureusement, l'organisme CFER qui devait se présenter aujourd'hui, a dû annuler à la dernière minute.

CFER est un centre de formation pour les jeunes de 15 à 18 ans, afin d'empêcher le décrochage scolaire. CFER est une entreprise de récupération de vieux équipements informatiques. Il est présentement en période de recrutement.

M. Riel tient à faire part aux membres qu'il connaît cet organisme, plus particulièrement le président, M. Alain Breton, qui siège également à la Commission sur l'environnement. Il suggère d'inviter M. Breton, qui se fera un plaisir à venir rencontrer les membres.

7. Points de discussion

7.1 Recrutement

Des sièges étant disponibles à la Commission jeunesse, des kiosques pourront être installés dans différentes écoles dans le cadre de recrutement pour la Commission jeunesse.

Les membres qui siègent présentement à la Commission jeunesse, représentent les écoles secondaires de l'Île, Carrefour, les Collèges St-Joseph et Nouvelles-Frontières. Il serait intéressant d'avoir également des membres qui proviennent du Collège St-Alexandre, même si le recrutement semble plus difficile.

De plus, aucun membre des écoles secondaires Nicolas-Gatineau, Grande-Rivière et l'Érablière ne font partie de la

Commission. Marie-Noële verra à valider les heures de dîner pour chacune des écoles et fera des démarches afin d'organiser les kiosques en conséquence, dans le but de combler les 6 postes manquants au sein de la Commission.

M. Riel soulève également l'importance de recruter des jeunes des écoles Darcy-McGee et Philemon-Wright.

11 h – M. Riel quitte l'assemblée

7.2 Étudiant Outaouais 1^{er} article

Maxine Godin-Gravel propose de faire le premier article en référence à la journée graffiti. Cet article sera remis pour le 25 septembre prochain.

7.3 Saines habitudes de vie

Sur ce dossier qui relève de la Commission jeunesse, seule une activité fut réalisée (atelier cuisine). D'ici la prochaine réunion, les membres penseront à un projet ou une activité qui ferait référence aux saines habitudes de vie des gatinois et gatinoises de 12 à 17 ans.

7.4 Signalisation (trouver représentation)

Au niveau de l'environnement, le dessin présenté (canette de peinture) n'est pas accepté. Il faut donc présenter une nouvelle signalisation.

Marie-Noële verra à faire faire un dessin selon les discussions de ce jour et fera approuver le tout dans le cadre d'une prochaine Commission.

8. Suivis (point discuté en début d'assemblée, le conseiller Thérien devant quitter plus tôt, soit à 10 h)

8.1 Concours Graffitis

Carine Gosselin-Papadopoulos tient à exprimer la déception des membres suite au manque de participation des conseillers lors de la journée graffiti. Elle souhaite que lors des prochains événements qu'ils puissent être présents.

Suite aux commentaires, M. Riel explique aux membres les raisons de son absence. Il en profite également pour remercier tous les membres pour le travail accompli tout en expliquant que la période électorale amorcée, la prochaine rencontre officielle ne devrait se tenir qu'en janvier.

Concernant ce dossier, les membres conviennent de faire un mini «post mortem» de cette journée. Différents commentaires sont donc soulevés :

Commentaires négatifs

- *Ramassage long et ardu des embouts provenant des canettes de peinture (retirer les embouts avant de distribuer)*
- *Manque de sacs de recyclage autour des graffiteurs (augmenter la quantité)*
- *Aucun endroit pour se nettoyer les mains (avoir eau, savon, purl à proximité)*
- *Saleté sur les bandes patinoires*

Commentaires positifs

- *Excellente implication des gens et artistes graffiteurs très coopérants*
- *Aucun problème de vandalisme*
- *Bénévoles très efficaces*
- *Panneaux affichés dans le Vieux-Hull*
- *Bonne supervision des murs*

En conclusion, Marie-Noële soulève les commentaires des graffiteurs à l'effet qu'ils aimeraient avoir plus de prix de participation (ex. : des instruments de graffitis, peinture, etc.). Également, que la position des bandes soit plus élevée. Il est suggéré que des graffiteurs puissent faire partie des membres du jury. Il y aura donc des modifications à ce niveau.

Marie-Noële montre une photo des gagnants du concours. Celle-ci sera transmise aux membres par courriel.

10 h – M. Thérien quitte l'assemblée

8.2 Projet télé

Samuel Langevin explique aux membres son expérience au niveau de la formation dispensée à Montréal ainsi que des entrevues tenues lors du Festival des Montgolfières. Maxine Godin-Gravel commente également le fait de la difficulté lors du tournage, par rapport au bruit pendant l'activité des hommes forts.

Le comité projet télé tiendra une rencontre afin de déterminer le concept avec les images recueillies.

Marie-Noële verra à informer les membres des dates de disponibilités afin de tenir cette rencontre.

8.3 STO (Cansu Koç)

Point retiré.

8.4 Commission des sports, des loisirs et vie communautaire (Libana Kassab)

Point retiré.

8.5 Commission environnement (nomination d'un membre)

Il a été adopté à l'unanimité de nommer Alexis

8.6 Table jeunesse Outaouais

Un siège étant disponible à la Table jeunesse, Marie-Noële participera au Lac-à-l'épaule qui se tiendra à la fin septembre, afin de voir la pertinence de la présence d'un membre de la Commission jeunesse à cette Table.

Les membres sont tous d'accord avec cette proposition.

8.7 Peut-on s'impliquer ailleurs ?

Réfléchir s'il y a d'autres endroits où pourrait siéger la Commission à travers la ville.

9. Varia

9.1 Gala hommage – Commission Gatineau, Ville en santé

Désignation d'un membre de la Commission dans le cadre du Gala hommage, afin de siéger au comité de sélection des candidatures. Rencontre d'une demi-journée prévue vers le 19 octobre ou d'une soirée afin de faire la lecture des critères de sélection et des candidatures. Se tiendra, par la suite, une 2^e rencontre pour la sélection des gagnants. Il y aura environ 8 heures de travail à consacrer par le membre désigné pour le comité de sélection du gala qui se tiendra le 29 novembre.

Maxine se montre intéressée et verra à consulter son agenda avant de donner une réponse officielle. Le cas échéant, Carine se porte volontaire.

10. Prochaine rencontre

Étant donné la période électorale, une rencontre informelle se tiendra le 17 octobre, cependant aucune décision ne sera entérinée.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Manon Migneault
Secrétaire administrative
Module de la culture et des loisirs

Alain Riel
Président de la Commission